

Appui aux territoires pour le développement des énergies renouvelables terrestres

VOTRE BESOIN

Vous souhaitez **développer votre production d'énergie renouvelable** dans le contexte global de changement climatique, de mise en œuvre et déclinaison locale des engagements internationaux de la France à travers la loi de transition énergétique.

Pour cela, vous cherchez un appui technique et une expertise pointue pour **développer votre autonomie énergétique** en réalisant notamment des **études de potentiel de production** des différentes filières d'énergies renouvelables thermiques et électriques de votre territoire.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema vous accompagne pour le développement des énergies renouvelables terrestres en vous apportant des réponses sur-mesure, souples et adaptées à vos besoins.

Dans ce cadre nous mettons en œuvre des approches complémentaires :

- L'identification de nouveaux gisements pour le développement des filières d'énergie renouvelable terrestres ;
- La rédaction de portés à connaissance et de diagnostics territoriaux à destination des services de l'État et collectivités pour prendre en compte les enjeux liés aux énergies renouvelables dans la transition énergétique des territoires ;
- Des retours d'expériences sur les nouveaux modes de consommations et nouvelles technologies déployées, pour lesquels le contexte réglementaire continue fortement d'évoluer (autoconsommation, route solaire, etc.) ;
- Des bilans énergétiques et d'émission de gaz à effet de serre sur les territoires.

CONTACT

Cerema
✉ offres-de-services@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Énergies terrestres renouvelables